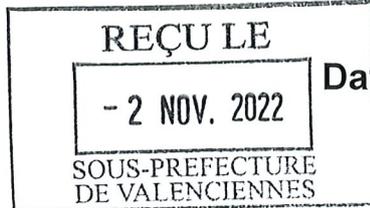


VILLE D'HAVELUY

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**



Date de séance : 24 OCTOBRE 2022

Date de convocation : 19 OCTOBRE 2022

Date d'affichage : 19 OCTOBRE 2022

Nombre de conseillers :

En exercice : 22

Présents : 14

Votants : 21

L'an deux mille vingt-deux, le 24 octobre, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni à la salle des fêtes municipale sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MURCIA B., 2ème Adjoint + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + PLANTIN M.F. + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J.

EXCUSES : MM. MAYEUX M., 3ème Adjointe qui donne pouvoir à MURCIA B. + LEFEBVRE B. qui donne pouvoir à CHATELLAIN J. + PERNAK C. qui donne pouvoir à RYCKELYNCK Jean-Paul + GUIDEZ E. qui donne pouvoir à PERTOLDI C. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à LEBBADER D. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à FERAHTIA A. + DELBECQ D. qui donne pouvoir à PLANTIN M.F.

ABSENTS : MM. GARCIA M.

Secrétaire de séance : Mme CLOSSE E.

Délibération N° 2022-06-01

OBJET

**Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal
en date du 24 août 2022**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à l'envoi du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 août 2022, les élus n'ont émis aucune observation sur le document.

Aussi le Conseil Municipal, à l'unanimité (21 voix « POUR »),

DECIDE d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 août 2022.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

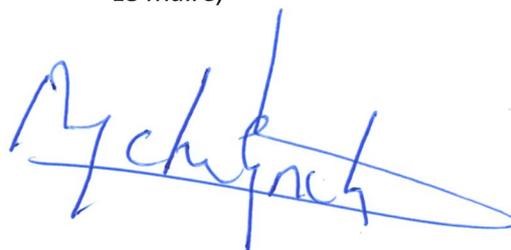
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

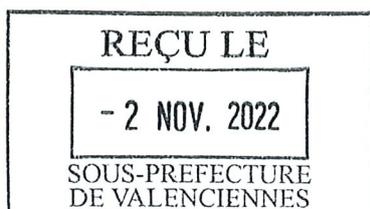
Le Maire,



Emmanuelle CLOSSE



Jean-Paul RYCKELYNCK



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Prefecture le 02/11/2022
Publiée ou notifiée le 04/11/2022
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire,

